

FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE  
BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS – BOIS – PAPIER-CARTON  
MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

REVUE DE PRESSE SEMAINE 14/09

1



1. L'éco-prêt à taux zéro s'appliquera aux travaux commencés en mars
2. Plus d'un Français sur deux ne partira pas en vacances cet été
3. Stock-options: Fillon sort son bâton bidon
4. Logement : les mises en chantier continuent de chuter
5. Représentativité syndicale : la réforme décodée par deux grands avocats
6. Mailly (FO) s'attend à "des conflits durs" dans certaines entreprises
7. Mettre à la retraite n'est pas discriminer
8. Pilot mise sur son stylo fabriqué à partir de bouteilles d'eau
9. Nicolas Sarkozy annonce 1.840 postes de plus pour Pôle Emploi
10. L'Insee confirme le dérapage des comptes français en 2008
11. Les syndicats prévoient d'être unis pour le 1er mai
12. LA ROCHELLE. La fédération des employés et cadres tient, jusqu'au 3 avril, son congrès national
13. Bénéteau pourrait supprimer 700 à 800 emplois
14. Les organismes HLM achètent 15.000 logements privés en France
15. La BCE abaisse son principal taux d'intérêt, à 1,25%
16. En 2009, le bâtiment craint la destruction de 20.000 emplois
17. BTP : pas de temps mort dans le développement de Ramery
18. Compromis ambitieux au sommet du G20
19. Des promesses de réformes en cascade
20. Sommets du G20 et de l'OTAN : la méthode Obama
21. SUD, minisyndicat mais mégapagaille
22. Temps partiel et épargne salariale, responsables des écarts salariaux en France
23. Nouveau mois difficile pour l'emploi aux Etats-Unis
24. G20 : des avancées pour les syndicats, mais au prix de 50 millions de chômeurs de plus dans le monde
25. Canal Seine-Nord Europe : les candidats vont aiguïser leurs offres
26. Les heures supplémentaires continuent d'augmenter, malgré la crise
27. Guadeloupe: vers une extension limitée de l'accord salarial, menaces de grèves

## L'éco-prêt à taux zéro s'appliquera aux travaux commencés en mars

Les ménages pourront bénéficier du futur éco-PTZ pour financer les travaux d'économies d'énergie de leur résidence principale même si ces travaux étaient déjà lancés en mars. L'objectif fixé par Jean-Louis Borloo est de réduire, d'ici à 2020, de 38 % la consommation énergétique des 31,3 millions de logements existants.

Alors que le ministre de l'Ecologie, Jean-Louis Borloo, avait promis la distribution par les banques à partir 1er avril de l'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), on attendait toujours hier la parution des trois décrets et de l'arrêté d'application de ce nouveau prêt destiné à financer jusqu'à 30.000 euros de travaux d'économies d'énergie dans les résidences principales. Une distribution effective au 1er avril n'est désormais plus possible selon les banques, qui, de source officieuse, ont évoqué lors de groupes de travail un report au 1er mai. Le décret relevant du Conseil d'Etat a tout de même achevé jeudi soir sa navette d'examen entre le Conseil et le ministère. Les textes se trouvent donc dans leur version définitive, sous réserve de modifications de dernière minute du ministère. Selon la copie obtenue par " Les Echos ", ils prévoient quelques nouveautés et précisions intéressantes.

La principale comble ceux n'ayant pas patienté jusqu'à la sortie des décrets : pour pallier le retard pris, l'un des décrets contient une clause de rétroactivité. Les travaux commencés depuis le 1er mars pourront bénéficier de l'éco-PTZ s'ils y sont éligibles - s'ils ont les caractéristiques techniques prévues par l'arrêté - et si le prêt est émis avant le 30 juin. Une date qui, le retard s'accumulant, peut encore évoluer...

L'obtention d'un éco-PTZ impliquera des contraintes : six mois maximum après la fin des travaux, le logement devra être une résidence principale et le rester tant que le prêt n'aura pas été intégralement remboursé. Or sa durée va jusqu'à dix ans. Un changement d'affectation (pour devenir une résidence secondaire, un local professionnel, etc.) déclenchera le remboursement du capital restant dû.

### Dispositif incitatif

L'éco-PTZ doit contribuer à atteindre l'objectif fixé par Jean-Louis Borloo d'une réduction, d'ici à 2020, de 38 % de la consommation énergétique des 31,3 millions de logements existants, en procédant chaque année à 200.000 rénovations lourdes à partir de 2010 puis à 400.000 à compter de 2013.

Pour stimuler la montée en puissance du dispositif, jusqu'au 31 décembre 2010, il est possible de cumuler l'éco-prêt à taux zéro avec le crédit d'impôt développement durable, à la condition que le revenu fiscal de référence du ménage n'excède pas 45.000 euros. A condition également que les équipements choisis soient éligibles aux deux dispositifs. Le périmètre est à peu près le même. La principale exception concerne les pompes à chaleur air-air, que l'arrêté rend éligibles à l'éco-PTZ, alors qu'elles ont été exclues en janvier du crédit d'impôt. De même, l'arrêté assigne aux équipements retenus des objectifs de performance énergétique parfois inférieurs à ce qui est requis par le crédit d'impôt.

### co-PTZ : les modalités pratiques d'obtention

L'arrêté d'application de l'éco-PTZ comporte en annexe la forme définitive des formulaires à remplir et à remettre à une banque partenaire pour obtention du prêt. Le " formulaire devis ", destiné à la demande de prêt, devra être rempli conjointement par le candidat au prêt et les artisans choisis pour les travaux, et être remis accompagné des devis. Le " formulaire factures ", destiné à attester de la réalisation des travaux financés, doit être remis à la banque dans un délai de deux ans maximum après obtention du prêt, accompagné des factures des professionnels. Le paiement par la banque peut se faire soit sur la base du descriptif et des devis des travaux envisagés, soit sur la base des factures de travaux effectivement réalisés.

Malgré ces bémols, le dispositif apparaît très incitatif. Avec un gros bémol : la possibilité offerte d'utiliser l'éco-PTZ pour financer le tout à l'égout (lire encadré), au détriment de la rénovation thermique, car les textes d'application excluent que le prêt puisse financer à la fois l'un et l'autre, il faudra choisir ! Autre bémol : le dispositif comporte quelques risques pour les finances de l'Etat. Mis en place en 2005, le crédit d'impôt développement durable avait pesé pour 2 milliards d'euros sur les comptes de l'Etat en 2007 et on avait craint à l'époque que son coût ne grimpe à 2,4 milliards en 2008. Fausse alerte, il n'a finalement coûté que 1,5 milliard, pour 1,8 million de bénéficiaires. A partir de cette année, sous l'effet de sa combinaison avec l'Eco-PTZ, ce pourrait être beaucoup plus.

Le figaro 30 mars 2009

### **Plus d'un Français sur deux ne partira pas en vacances cet été**

Seulement 22% des vacanciers ne diminueront pas leur budget voyages, selon un sondage Ipsos pour France Bleu.

Les Français se serrent la ceinture. Confrontés à la crise, ils sont 51% à déclarer ne pas partir pas en vacances cet été, selon un sondage Ipsos pour France Bleu publié lundi. Cette tendance est nettement plus marquée que les années passées. Généralement, 40% des personnes interrogées déclarent ne jamais partir en vacances. Cette année, 11% affirment qu'ils ne voyageront pas alors qu'ils le font habituellement. Seulement 22% des Français disent ne pas envisager pour le moment de rogner leur budget vacances. Pour ceux qui tenteront de faire des économies, 34% diminueront les dépenses sur leur lieu de vacances (restauration, loisirs) puis sur les frais liés à l'hébergement (31%). Enfin, un Français sur cinq envisage de diminuer la durée de son séjour ou les dépenses liées au transport.

Partir en France plutôt qu'à l'étranger

Les personnes qui disposent d'un revenu mensuel net inférieur à 1 200 euros sont les plus touchées par la crise. 82% d'entre elles ne partiront pas en vacances cet été, alors que ce chiffre tombe à 25% pour les ménages gagnant 3 000 euros et plus.

Autre enseignement de ce sondage, l'incertitude liée à la crise incite près d'une personne sur trois (31%) à réserver plus tard que d'habitude voire à la dernière minute. Ainsi, 16% déclarent qu'ils réserveront au dernier moment en fonction des promotions et 15% disent attendre d'avoir une meilleure vision du budget dont ils disposeront pour leurs vacances. D'une manière générale, les Français feront plus attention au prix : 23% d'entre eux déclarent qu'ils compareront davantage les prix et marchanderont cet été. La crise modifie également les destinations des vacanciers. Ils privilégieront (25%) davantage la France plutôt que l'étranger et 21% des personnes interrogées envisagent de redécouvrir leur propre région.

L'enquête a été réalisée par Ipsos les 20 et 21 mars 2009 auprès d'un échantillon de 917 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Libération 30 mars 2009

### **Stock-options: Fillon sort son bâton bidon**

Le Premier ministre a présenté un décret qui interdit les stock-options et les attributions d'actions gratuites dans les entreprises aidées par l'Etat et encadre les bonus. Une mesure de façade.

Les récents scandales autour des rémunérations des dirigeants d'entreprise aidées par l'Etat avaient rendu l'exercice obligatoire. Cet après-midi, François Fillon a présenté un décret qui interdit les stock-options et les attributions d'actions gratuites et encadre les bonus, qui seront proscrits en cas « d'importants licenciements ».

Dans la réalité, cette mesure, pur acte de communication, ne concernera qu'une poignée de patrons qui ont déjà renoncé à leurs bonus et leurs stock-options pour l'année 2009.

Ce décret s'appliquera jusqu'à fin 2010. Il sera publié au *Journal officiel* dès mardi matin et entrera aussitôt en vigueur, a précisé le Premier ministre. Pour les dirigeants des entreprises publiques, les «*parts variables*» de rémunérations (bonus) ainsi que leurs indemnités de départ (parachutes dorés) seront encadrées.

L'occasion pour François Fillon de fustiger le «*comportement irresponsable de quelques-uns*», relevant qu'il s'agissait pour le gouvernement «*de faire pression sur ceux qui sont récalcitrants*». Ainsi, le Premier ministre «*ne laissera pas le comportement de quelques-uns jeter l'opprobre*» sur l'ensemble des entreprises et de leurs dirigeants.

Résultat, le chef du gouvernement a demandé au patronat la mise en place d'un «*comité de sages*» chargé de veiller à ce que les dirigeants «*des entreprises mettant en œuvre un plan social ou recourant au chômage partiel reconsidèrent l'ensemble de leurs rémunérations*».

L'occasion pour Fillon de se délivrer un auto-satisfecit : «*La France est la première place financière importante en Europe à se doter d'un texte réglementaire qui s'applique de manière stricte à l'ensemble des entreprises bénéficiant d'un soutien public exceptionnel dans le cadre de la crise financière.*»

Avec ce décret, François Fillon a toutefois exclu d'encadrer de façon globale les rémunérations patronales, estimant qu'une telle initiative n'aurait «*aucune réalité technique, économique, sauf à vouloir naturellement réglementer toutes les rémunérations (...), mais on entre dans un autre modèle économique*».

(Source AFP)

Les échos 31 mars 2009

### **Logement : les mises en chantier continuent de chuter**

72.710 mises en chantiers ont été dénombrées entre décembre et février, soit une baisse de 22,1% par rapport à la même période un an plus tôt. Le nombre de permis de construire a reculé de 14,8% au cours des trois derniers mois.

Les mises en chantier de logements en France ont reculé de 22,1% entre décembre 2008 et février 2009, comparé à la même période un an plus tôt, a annoncé mardi le ministère de l'Ecologie. 72.710 mises en chantier seulement ont été dénombrées sur ces trois mois. Sur la même période, le nombre de permis de construire (100.119 unités) a également baissé de 14,8%.

Pour le seul mois de février 2009, les mises en chantier progressent toutefois de 3 %, par rapport au mois correspondant de 2008, à 29.616 unités. *"Ce dernier chiffre donne une petite bouffée d'espoir mais il ne faut pas trop s'illusionner car il est gonflé par la mise en place du doublement du prêt à taux zéro pour le logement neuf"*, selon Michel Mouillart, professeur d'économie à l'Université Paris X-Nanterre.

Le président de la Fédération des promoteurs-constructeurs, Jean-François Gabilla, croit pour sa part à un *"frémissement"* du marché. *"L'efficacité du plan de relance, notamment avec les mesures fiscales pour les investisseurs, qui se fait actuellement sentir dans les ventes, se traduira par une amélioration des chiffres à partir du deuxième semestre"*, a déclaré à l'AFP Jean-François Gabilla. *"Les ventes des promoteurs ont été multipliées par 2 ou 3 par rapport au quatrième trimestre 2008 et le taux de désistement a diminué de moitié par rapport au mois de décembre"*, assure le président de la fédération, en attendant la publication des chiffres officiels des ventes.

Les échos 31 mars 2009

### **Représentativité syndicale : la réforme décodée par deux grands avocats**

La CFTC vient de disparaître chez BNP Paribas. La CGT a subi le même sort chez Goodyear. Force ouvrière, la CGC et la CFTC ont été balayées au niveau national à la SNCF.

La réforme de la représentativité a déjà fait ses premiers morts. Et cela devrait continuer au fur et à mesure du renouvellement des élus du personnel. Les conséquences ne seront pas mineures non plus pour les entreprises. Le renforcement de la légitimité syndicale avec, dans certains cas, une diminution du nombre d'interlocuteurs assortie de l'obligation de recueillir l'assentiment d'organisations représentant au moins 30 % des salariés va contraindre celles qui s'appuyaient sur des organisations très minoritaires à changer de stratégie.

### **Tous les repères bouleversés**

Les syndicalistes et directions d'entreprise ont donc plus qu'intérêt à bien maîtriser la loi du 20 août 2008. Ce texte a transcrit dans le Code du travail la position commune signée le 9 avril 2008 entre le **Medef** et la CGPME d'une part et la CGT et la CFDT d'autre part.

La réforme repose sur une idée simple : s'appuyer sur le même principe que la démocratie politique, celle de l'audience électorale, pour renforcer la légitimité des accords et des acteurs du dialogue social à tous les niveaux (entreprise, branche, interprofessionnel). Toutefois, son contenu est extrêmement complexe. Des règles de création d'une section syndicale dans une entreprise jusqu'à celles de la négociation et de la conclusion d'accords collectifs en passant par les caractéristiques de la période transitoire, qui s'achèvera au plus tard le 22 août 2013, tous les repères sont bouleversés. D'où l'intérêt de l'ouvrage intitulé « La Négociation collective après la loi du 20 août 2008 » que viennent de publier deux grands avocats spécialisés dans le droit social, l'un du côté des entreprises, l'autre du côté des salariés : Gilles Béliet, du cabinet Freshfields, et Henri-José Legrand, du cabinet LBBA.

Le livre, publié en janvier dernier, est déjà en réimpression. Il replace la réforme dans son contexte politique, en en rappelant les enjeux. Mais il décrypte aussi très précisément les nouvelles modalités pratiques de l'activité syndicale et des relations sociales dans l'entreprise. Un manuel que ne manquera pas d'enrichir la jurisprudence abondante que devrait susciter la mise en place de la réforme.

**L. DE C., Les Echos**

« La Négociation collective après la loi du 22 août 2008 », Gilles Béliet et Henri-José Legrand, collection Droit vivant, Editions Liaisons.

### **Mailly (FO) s'attend à "des conflits durs" dans certaines entreprises**

Le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly a déclaré mardi sur RMC s'attendre à "des conflits durs" dans certaines entreprises, dont il a imputé par avance la responsabilité à "des patrons voyous" comme celui de 3M, où un directeur a été séquestré la semaine dernière.

Selon M. Mailly, "le comportement de la direction de 3M est inacceptable, intolérable" car il y a de sa part un "refus" de négocier le plan social et "l'employeur a grugé" les salariés. "Ce sont des comportements intolérables. J'appelle ça des patrons voyous, d'une certaine manière, au moins dans leur tête", a ajouté le dirigeant de FO.

"Il ne faut pas s'étonner à partir de là: des conflits durs, il va y en avoir et on les soutiendra", a-t-il ajouté.

La direction du groupe américain 3M a annoncé en décembre 2008 la suppression de 110 postes sur 235 et le transfert de 40 autres. L'un de ses cadres dirigeants avait été retenu dans son bureau un peu plus de 24 heures mercredi dernier jusqu'à la signature d'un protocole d'accord prévoyant la reprise de négociations sur le plan social.

Selon M. Mailly, "quand dans une entreprise, on annonce qu'on supprime tant de postes, que c'est pas obligatoirement lié à la crise, il y a un sentiment de révolte chez les salariés, et c'est tout à fait compréhensible".

"Il faut faire attention. Ca veut dire qu'il faut qu'il y ait plus de contrôle public sur la manière dont les choses se passent et quand il y a une aide publique, il faut être sévère avec les employeurs", a affirmé le secrétaire général de FO.

## **Mettre à la retraite n'est pas discriminer**

Pour la Cour de justice des Communautés européennes, la mise à la retraite ne constitue pas une discrimination en fonction de l'âge.

### **L'actualité**

Mal comprise ou parfois délibérément mal interprétée, la loi n° 2008-1330 du 17 décembre 2008 a retardé jusqu'à 70 ans la possibilité pour les employeurs de mettre d'office les salariés à la retraite. Depuis la publication de cette loi, les employeurs doivent, à partir de 65 ans, interroger les salariés par écrit, trois mois avant chaque anniversaire, pour leur demander s'ils souhaitent être mis à la retraite. Contrairement à ce qui a été dit avant le vote de la loi, tous les salariés ne sont pas intéressés par une mise à la retraite, pour peu qu'ils n'aient pas cotisé. Jusqu'à l'intervention de cette loi, les salariés qui atteignaient 65 ans étaient à la merci d'une décision unilatérale de leur employeur, à laquelle ils ne pouvaient s'opposer. La nouvelle loi offre une soupape de sécurité à ceux ou celles qui ont démarré tardivement leur activité professionnelle.

Les salariés des pays voisins se heurtent aussi à cette difficulté de ne pas avoir le choix de la date de leur retraite. En Grande-Bretagne, par exemple, la législation permet aux employeurs de licencier leur personnel à partir de 65 ans dès lors que le motif avoué est le départ à la retraite.

### **Le point de vue des juges**

Tenant de faire obstacle à ce licenciement auquel ils ne peuvent résister, des salariés britanniques ont demandé à leurs tribunaux d'interroger la Cour de justice des Communautés européennes (CJCE). Ils espéraient faire qualifier de discriminatoire la loi légitimant leur licenciement à compter de 65 ans.

La CJCE a donc été conduite à interpréter la directive 2000/78, dont l'objet est « *d'établir un cadre général pour lutter contre la discrimination* » fondée, entre autres, sur l'âge. Elle estime que la disposition britannique autorisant sans réserve le licenciement des salariés âgés de 65 ans n'est pas discriminatoire, car les Etats membres de la Communauté européenne peuvent prévoir des différences de traitement fondées sur l'âge. Celles-ci « *ne constituent pas une discrimination lorsqu'elles sont objectivement et raisonnablement justifiées, dans le cadre du droit national, par un objectif légitime, notamment par des objectifs légitimes de politique de l'emploi, du marché du travail et de la formation professionnelle, et que les moyens de réaliser cet objectif sont appropriés et nécessaires* » (CJCE 5 mars 2009, Affaire C-388/07).

### **Conséquences pour l'entreprise**

Transposons maintenant cette solution à la loi française. Quand elle a été créée, en 1987, la mise à la retraite ne répondait pas à un objectif d'emploi. Il s'agissait d'un amendement proposé par le député Etienne Pinte, qui venait se greffer sur la loi destinée à mettre fin aux « clauses couperets » (clauses de rupture automatique du contrat de travail à partir d'un certain âge). Le souci d'Etienne Pinte était de permettre aux salariés de percevoir une indemnité de fin de carrière exonérée de charges sociales et d'impôts. Mais, au fil des ans, la mise à la retraite est devenue un instrument de régulation de la pyramide des âges. Grâce à elle, les entreprises se séparaient en douceur de leurs sexagénaires. Pas de motif de rupture, peu ou pas de procédure, une indemnité plus faible que celle de licenciement, c'était tout bénéfice. Il était logique de réviser cette loi à partir du moment où l'on voulait allonger la durée d'assurance pour la retraite.

Le dispositif a été revu, il n'a pas été supprimé. Même si on a voulu retarder l'heure de la mise à la retraite d'office, on l'a maintenue car, tôt ou tard, il faut bien que les seniors laissent la place aux jeunes. A l'instar de la loi anglaise sur le licenciement pour départ à la retraite, notre système est donc bien justifié par un objectif légitime.

C'est donc en toute sérénité que les employeurs peuvent appliquer la loi du 17 décembre 2008. Elle ne risque pas d'être remise en cause par la CJCE.

## Pilot mise sur son stylo fabriqué à partir de bouteilles d'eau

Le spécialiste japonais des instruments d'écriture lance un stylo fabriqué à partir de bouteilles d'eau en plastique recyclé. Ce produit conçu en France sera fabriqué par son unité d'Annecy, qui dessert l'Europe.

Le japonais Pilot mise sur son nouveau stylo B2P « Bottle 2 Pen » pour faire décoller sa gamme de stylos recyclables. En vente le mois prochain, il ressemble comme deux gouttes à... une bouteille d'eau minérale. Et pour cause, ce modèle est fabriqué à 89 % à partir de plastique recyclé, dont les deux tiers sont issus d'une bouteille en pet. Le projet, qui est né en France, au sein de la filiale européenne du groupe, a demandé deux ans de travail. Il a fallu à la fois affiner le design et développer les moules et les machines pour la production. Cette dernière sera réalisée dans l'unique site de Pilot en Europe, à Annecy, qui produit déjà 45 millions de stylos par an pour toute la zone, avec 185 salariés.

« C'est le seul produit de la gamme de stylos recyclés «Begreen» qui soit fabriqué hors du Japon, où le groupe compte 11 usines. Il a reçu l'écolabel japonais, indique Marcel Ringear, le PDG de Pilot Europe. Avec sa forme de bouteille, le consommateur comprend immédiatement l'intérêt de ce produit issu du tri de déchets ménagers. » Ce qui n'est pas le cas de son actuelle gamme de stylos « écolos », dont l'apparence ressemble à celles de produits standards. Le challenger de Bic, pionnier sur ce segment du développement durable en lançant ses premiers modèles en 2006, mise donc sur le B2P pour relancer les ventes. Car si les Français s'affirment comme des défenseurs de l'environnement, cela ne se traduit pas dans leurs achats. Ainsi, chez Pilot, la gamme Begreen (26 produits au total) représente seulement 7,5 % de son chiffre d'affaires dans l'Hexagone. « Cela a été un choix de l'entreprise de se lancer dans une démarche environnementale, et pas une opportunité, assure Patrick Forveille, le directeur général. Je suis convaincu que nous en tirerons un avantage commercial à terme. »

### Problème d'approvisionnement

Au Japon, la loi oblige les administrations à utiliser des produits recyclés, ce qui a contraint les entreprises à en intégrer dans leur offre. Car un stylo standard composé avec jusqu'à 5 matières différentes ne peut pas être recyclé. D'où l'idée du fabricant, connu depuis sa création en 1918 pour ses innovations, de se focaliser sur la conception à partir de matières premières réutilisables.

Avec une seule bouteille d'eau, il est possible de fabriquer 4 corps de stylo B2P. Les difficultés techniques aujourd'hui résolues, le principal problème qui va se poser à Pilot est celui de l'approvisionnement. « En France, seules 40 % des bouteilles en plastique sont triées, et nous avons en plus des critères de qualité très stricts », reconnaît Patrice Domez, le directeur industriel du site. Le lancement de la production a nécessité quelque 3 millions d'euros d'investissement, et déjà les machines tournent à plein régime. Pilot misait sur une production de 1,6 million de pièces en 2009. Il a plus que doublé sa prévision au vu du bon accueil de la grande distribution, qui représente 33 % de sa clientèle, devant la fourniture de bureaux.

Cette innovation pourrait permettre au japonais (80 milliards de yens de chiffre d'affaires en 2008) de maintenir son activité en Europe, tandis qu'il est en recul dans le reste du monde. L'an dernier, l'unité française a affiché un chiffre d'affaires de 108 millions d'euros, en hausse de 10 %, et un résultat net de 3,4 millions, en progression de 15 %.

La tribune 31 mars 2009

### Nicolas Sarkozy annonce 1.840 postes de plus pour Pôle Emploi

CHATELLERAULT, Vienne (Reuters) - Le président Nicolas Sarkozy a annoncé la création de 1.840 postes supplémentaires pour Pôle Emploi, fruit de la fusion de l'Agence nationale pour l'Emploi (ANPE) et de l'assurance-chômage (Unedic).

Lors de la visite d'une antenne Pôle Emploi à Châtelleraut, dans la Vienne, le chef de l'Etat a expliqué qu'il s'agissait de faire face à la charge de travail supplémentaire due à la crise économique et à la fusion de l'ANPE et de l'Unedic.

"C'est une décision que je viens de prendre", a-t-il dit au personnel de cette antenne.

"On va créer 1.840 postes supplémentaires", a-t-il déclaré un peu plus tard lors d'une table ronde sur la lutte contre la crise. "Puisqu'il y a plus de chômeurs, il faut qu'on mette plus de personnel pour les accueillir et les sortir (du chômage)."

Ces 1.840 postes s'ajouteront aux 45.000 personnes qui travaillent aujourd'hui à Pôle Emploi dans toute la France.

Nicolas Sarkozy a par ailleurs annoncé que le Fonds d'intervention sociale, dont la création a été décidée le 18 février lors d'une réunion des partenaires sociaux à l'Elysée, serait mis en place lundi prochain.

"J'ai appris en recevant les partenaires sociaux hier que ce qu'on avait décidé le 18 février (...) n'était pas mis en place", a-t-il expliqué. "Franchement, j'ai tapé du poing sur la table. J'ai dit, ça sera lundi. Et ça sera lundi."

L'idée de ce fonds avait été lancée par la CFDT, a rappelé Nicolas Sarkozy. Doté de 2,5 à trois milliards d'euros, dont la moitié apportée par l'Etat, il doit permettre de favoriser le recours au temps partiel et à la formation professionnelle pour éviter les plans sociaux, aider les salariés précaires et les victimes de licenciements économiques

### **L'Insee confirme le dérapage des comptes français en 2008**

Le déficit public de la France (Etat, sécurité sociale et collectivités locales) a atteint 3,4% du PIB en 2008 tandis que la dette publique s'élevait à 68% du PIB, contre 67,3% annoncé dans le dernier collectif budgétaire, selon une première évaluation publiée ce mardi par l'Insee.

En 2008, le déficit public s'est dégradé de 14,6 milliards d'euros (2,7% du PIB en 2007). "Les administrations centrales, en particulier l'Etat, sont à l'origine de l'essentiel de cette détérioration", relève l'Institut national de la statistique.

La faible progression des recettes publiques (2,3%), plus lente que celle des dépenses publiques (3,7%), conséquence de la crise économique qui diminue les rentrées fiscales et nécessite l'intervention financière de l'Etat, explique le creusement du déficit.

Le taux des prélèvements obligatoires diminue cependant de 0,4 point en 2008 (42,8% du PIB après 43,2% en 2007) en raison de la faible progression des impôts, souligne l'Insee.

De son côté, la dette publique s'est fortement accrue fin 2008, progressant de 9,8% après 5,1% en 2007. Elle atteint 68% du PIB fin 2008, après 63,8% fin 2007.

Sous l'effet du plan de relance, le déficit et la dette devraient s'envoler cette année pour atteindre respectivement 5,6% du PIB et 73,9% du PIB, selon les dernières prévisions du gouvernement.

### **Les syndicats prévoient d'être unis pour le 1er mai**

Dans la suite de la journée de mobilisation sociale qui a rassemblé entre 1,2 et 3 millions de manifestants selon les sources, les huit centrales syndicales française projettent de défiler ensemble le 1er mai pour la première fois.

Les huit centrales syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, Unsa) se sont réunies ce lundi au siège de la CFDT à Paris, pour discuter des suites à donner à leur journée de mobilisation du 19 mars qui a rassemblé entre 1,2 et 3 millions de manifestants. Selon l'AFP (Agence France Presse), les huit centrales s'apprêtent à lancer un appel sans précédent à manifester ensemble le 1er mai.

C'est la première fois que les huit centrales se rassemblent pour défilier sur des revendications communes à l'occasion de la Fête du travail. La CFTC et FO ont chacune l'habitude de défilier de leur côté pour affirmer leur identité, tandis que la CFE-CGC reste habituellement à l'écart des cortèges du 1er mai.

Quant à FO, elle a renoncé une seule fois depuis sa scission de la CGT en 1948 à tenir son propre défilé : c'était en 2002, lors de l'élection présidentielle, pour s'opposer à la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour. La centrale avait manifesté avec les autres organisations, mais ne s'était pas joint à la plateforme commune de revendications syndicales.

Ce lundi matin, les leaders des cinq confédérations représentatives (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) ont par ailleurs été reçus par Nicolas Sarkozy à l'Élysée dans le cadre d'une rencontre prévue de longue date pour préparer la rencontre du G20 jeudi à Londres.

Sud Ouest 1 avril 2009

### **LA ROCHELLE. La fédération des employés et cadres tient, jusqu'au 3 avril, son congrès national**

Congrès Force ouvrière et crise du capitalisme

Les 1 200 délégués de la fédération des employés et cadres Force ouvrière n'ont pas attendu la venue, jeudi, de Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de la confédération, pour engager les travaux de leur congrès national qui a commencé lundi, à l'Espace Encan de La Rochelle.

Hier matin, Serge Legagnoa, secrétaire général (depuis 2007 et candidat à un nouveau mandat) de la fédération concernée rappelait que le congrès « avait débuté avec le conseil national, espèce de Parlement de la fédération. C'est la deuxième fédération, en nombre, de Force ouvrière. Elle regroupe les secteurs d'activité de la sécurité sociale, des banques, des assurances, du commerce, du pôle emploi... soit 100 conventions collectives ».

#### **Revendications et crise**

Se gardant de donner le nombre de syndiqués tout en renvoyant « à la moyenne nationale, entre 8 et 10 %, mais nous avons une bonne marche de progression », Serge Legagnoa met par contre l'accent sur la qualité des débats qu'il attend de ce congrès. « Du fait des préoccupations et revendications des salariés que portent nos organisations mais aussi parce que nous tenons ce congrès en pleine crise du capitalisme. »

Ainsi, si le refus du travail du dimanche, la dénonciation du temps partiel imposé et les conséquences de la fusion ANPE et Assedic restent tout à fait d'actualité, la crainte des plans sociaux dans le secteur bancaire (fusion Caisse d'épargne et Banques populaires) et des assurances (inquiétude avec la fusion annoncée entre Macif, Maif et Matmut) ainsi que la mobilisation à mettre en face pour les contrer devraient être débattus. « Ces plans ont déjà commencé », insiste Serge Legagnoa, prompt à élargir la discussion sur la question du plan de relance gouvernemental : « Il n'est pas du tout satisfaisant parce qu'il ne met pas en place une vraie relance de la consommation. » Le secrétaire général de la fédération des employés et cadres demande aussi ardemment « d'isoler les actifs toxiques afin de redonner confiance au marché ».

Toujours sur le plan de la finance, mais du côté des parachutes dorés et dispositions du même type, il considère que le décret qui vient d'être pris « est une pure mesure de communication. C'est se moquer des citoyens. »

Des citoyens et salariés que Serge Legagnoa invite à participer aux défilés du 1er Mai, journée qu'il place dans la suite des deux mobilisations de janvier et mars : « Il faut continuer de donner du sens et de l'unité à l'action ».

Les échos 2 avril 2009

### **Bénéteau pourrait supprimer 700 à 800 emplois**

Le constructeur vendéen de bateaux tablait fin janvier sur une chute de "30 à 40%" de son activité sur l'exercice 2008/09 après avoir annoncé une chute de 48% de son chiffre d'affaires au premier trimestre.

Le constructeur français de bateaux Bénéteau prépare "un plan social qui pourrait entraîner la suppression de 7 à 800 emplois" après avoir vu son carnet commandes chuter "de 50% par rapport à la même période en 2008", indique Le Figaro dans son édition de jeudi.

"Le groupe Bénéteau, leader mondial de la navigation de plaisance, est à son tour touché par la crise", affirme le quotidien, "depuis le début de l'année, son carnet de commandes a chuté de 50% par rapport à la même période de 2008". "Pour faire face à cette situation difficile, l'entreprise vendéenne prépare un plan social qui pourrait entraîner la suppression de 700 à 800 emplois", précise-t-on de même source.

Le marché du nautisme traverse une crise de grande ampleur, les annulations et reports de commandes enregistrés depuis l'automne plaçant aujourd'hui les chantiers face à de graves difficultés de trésorerie. Dernière victime en date, le constructeur de yachts de luxe Couach s'est déclaré cette semaine en cessation de paiement.

Bénéteau, interrogé par l'AFP n'a souhaité "ni confirmer ni infirmer" cette information. "Engagé dans un processus d'évaluation des perspectives qu'offrent la saison 2010 et dans une procédure d'échange et d'information avec les partenaires sociaux et le personnel", il a précisé réserver "la primeur de ses réflexions aux salariés et élus du personnel".

Fin janvier le constructeur naval tablait sur une chute de "30 à 40%" de son chiffre d'affaires sur l'exercice 2008/09 après avoir annoncé une chute de 48% de son chiffre d'affaires au premier trimestre (clos fin novembre) de son exercice. Le groupe basé en Vendée avait reconduit des mesures de chômage partiel pour les 15 premiers jours de février pour un millier de salariés, selon la CGT. Le Figaro indique que "dès janvier, Bénéteau avait dû recourir au chômage partiel pour plus de 3.000 de ses salariés". (2.000 salariés de Bénéteau et 1.500 de Jeanneau). "Nous avons récemment partagé avec notre personnel notre inquiétude sur la chute du marché" explique Bruno Cathélinas, président du directoire, dans les colonnes du quotidien. "Il s'agit" dit-il, "de trouver le bon équilibre entre le sauvetage du maximum d'emplois et la pérennité du groupe".

Au début de l'année, le groupe reconnaissait qu'il était "prématuré de prévoir à quel moment interviendra la reprise", mais prévoyait "dès la saison 2010 une croissance à deux chiffres de son activité bateaux". D'après un document interne que se sont procuré les syndicats, les difficultés actuelles auraient fait perdre 2,7 millions d'heures de travail, rapporte le quotidien. "Ce volume représente 2.000 emplois", selon la CGT de Bénéteau.

Le groupe confirmait également son intention de se diversifier dans les grands bateaux à moteur et l'habitat résidentiel à ossature de bois, dont la production devait débuter en "septembre 2009". "Sur leurs douze premiers mois, ces deux activités généreront un chiffre d'affaires supplémentaire de 25 millions d'euros", assurait alors Bénéteau.

La tribune 2 avril 2009

## **Les organismes HLM achètent 15.000 logements privés en France**

L'Union sociale pour l'habitat (USH), qui représente des organismes HLM, a annoncé l'achat de 15.000 logements, décotés, auprès de promoteurs privés.

Avec la crise, les promoteurs privés peinent à vendre leurs logements et ne rechignent plus à brader certains programmes. Une situation qui profite aux organismes HLM : ce mercredi, l'Union sociale pour l'habitat (USH) - qui représente environ 800 organismes HLM - a annoncé l'achat de 15.000 logements en France auprès de promoteurs privés. Ces biens ont été achetés avec une décote "comprise entre 15% et 20%" hors taxe par rapport au prix envisagé à l'origine, précise l'USH dans un communiqué.

Il s'agit de logements en VEFA (Vente en l'état futur d'achèvement), soit des logements dont la construction ou les opérations de promotion n'ont pas débuté, faute d'acheteurs.

Par l'intermédiaire de ces achats, les organismes HLM estiment "participer significativement à la résorption des déficits en logements et à la nécessaire correction des prix", poursuit l'USH.

Le 2 octobre dernier, Nicolas Sarkozy avait annoncé le rachat de 30 000 projets de logements, via des bailleurs sociaux et la Caisse des dépôts, sur un total de 60.000 à 70.000 biens invendus par les promoteurs privés.

## **La BCE abaisse son principal taux d'intérêt, à 1,25%**

La Banque centrale européenne a abaissé jeudi son principal taux d'intérêt à 1,25%, contre 1,5% auparavant.

Le taux des principales opérations de refinancement avait déjà été ramené de 4,5% à 1,5%. La nouvelle baisse, qui était attendue, a été annoncée jeudi à l'issue d'une nouvelle réunion du comité de politique monétaire de la BCE.

Le président de la Banque centrale Jean-Claude Trichet devait expliquer au cours d'une conférence de presse dans la journée les raisons de cette baisse, intervenant alors que se tient à Londres le sommet du G-20.

Les dirigeants des principaux pays industrialisés et émergents s'efforcent de rapprocher leurs positions ce jeudi à Londres pour adopter une déclaration commune sur le renforcement de la régulation financière dans le monde. AP

Les échos 3 avril 2009

## **En 2009, le bâtiment craint la destruction de 20.000 emplois**



Malgré les mesures du plan de relance et les 1.000 projets de construction annoncés par François Fillon, « nous ne pourrons pas éviter d'entrer en crise vers la fin du deuxième trimestre », a diagnostiqué hier le président de la Fédération française du bâtiment (FFB), Didier Ridoret. *Cet ajustement a commencé, avec une perte de 1.000 emplois au quatrième trimestre 2008 par rapport à il y a un an.* » La fédération s'attend à une baisse de 4 % du chiffre d'affaires des entreprises du bâtiment (hors inflation) et à la destruction de 20.000 emplois cette année, dont au moins la moitié d'intérimaires (ils étaient 93.000 fin 2008, dans un secteur représentant 1,3 million d'emplois). C'est un peu moins sombre qu'à la fin de l'année dernière, quand la FFB craignait la suppression de 25.000 à 30.000 postes. Mais, même si le frémissement actuel du marché immobilier se confirme, il existe un délai d'inertie de plusieurs mois entre les ventes des promoteurs et les mises en chantier. Pour l'heure, ces dernières sont encore en chute et la FFB craint un véritable trou d'air de mi-2009 jusqu'au début 2010. Pour permettre aux entreprises de tenir, « parmi les 1.000 projets annoncés par François Fillon, il est impératif que des chantiers démarrent en septembre et en octobre », poursuit Didier Ridoret, qui alerte sur les rabais (jusqu'à 25 % voire plus) que consentent actuellement certaines entreprises, en particulier dans le gros oeuvre et la maçonnerie, pour pouvoir emporter un contrat. « Le secteur dégage un résultat net moyen égal à 4,8 % des ventes, cela ne permet pas d'encaisser ce type de rabais », prévient-il.

## Concurrence déloyale

La baisse des taux d'intérêt et les récentes mesures, comme le dispositif fiscal Scellier instauré en janvier pour l'immobilier neuf locatif, le doublement du prêt à taux zéro (PTZ) ou encore l'éco-PTZ, sont applaudies. Mais la FFB craint que les professionnels n'en profitent pas pleinement, du fait de la concurrence jugée déloyale des autoentrepreneurs. La fédération part en croisade contre ce nouveau statut juridique permettant (dans la limite de 32.000 euros de chiffre d'affaires annuel) d'exercer une activité sans les contraintes et les charges qui s'y rattachent normalement. « *Nous ne savons pas combien des 110.000 autoentrepreneurs recensés sont dans le bâtiment, mais nous sommes concernés et a priori il s'agirait surtout de retraités, indique Didier Ridoret. Dans une période aussi difficile, bafouer l'équilibre de la concurrence est très mal venu ! C'est une légalisation du travail au noir qui nous semble inadmissible.* »

14

BTP : pas de temps mort dans le développement de Ramery

Désormais fort de cinq métiers, le groupe familial de BTP veut développer la synergie entre ses filiales et poursuit ses acquisitions externes.

DE NOTRE CORRESPONDANT À LILLE.

Avec un chiffre d'affaires de 437 millions d'euros en 2008 (+ 25 %) et un bénéfice de 28 millions (+ 20 %), Ramery poursuit son développement. Cette croissance vient d'ailleurs de l'amener à doubler la taille de son siège social, à Erquinghem-Lys, près d'Armentières, pour un investissement de 7 millions au total. Ramery, qui a acheté 55 sociétés depuis sa création en 1972, a atteint 2.880 salariés aujourd'hui, dont 140 nouveaux postes en 2008.

Toujours détenu en totalité par la famille fondatrice Ramery, le groupe s'articule autour de 5 métiers. Aux 2 activités de départ (bâtiment et travaux publics) se sont ajoutés Coexia (second oeuvre et maintenance multitechniques), la Nordiste de l'Environnement (déconstruction, dépollution, traitement et valorisation des déchets), et, enfin, Pream (promotion). Poursuivant sa politique de croissance externe, Ramery vient de prendre une participation majoritaire dans M3D (désinfection, dératisation, désinsectisation), basé à Carvin (1,5 million d'euros de chiffre d'affaires avec 17 salariés). « *Nous sommes dans une croissance forte, mais totalement maîtrisée* », s'est félicité Michel Ramery, fondateur et président du conseil de surveillance.

### Plus de 3.000 salariés en 2009

Le groupe, qui avait encore investi 35 millions d'euros en 2008, a, d'ores et déjà, programmé 24 millions cette année, hors acquisitions. Les dirigeants prévoient un chiffre d'affaires de 470 millions d'euros en 2009, ne progressant que de 8 % (hors acquisitions), avec un effectif qui dépassera les 3.000. « *Ce repli de l'investissement n'est pas lié à la situation économique car nos carnets de commandes sont pleins, explique Philippe Beauchamps, président du directoire. Mais maintenant que nous sommes structurés, nous allons augmenter la technicité de nos métiers et faire croître chacun.* » Il souhaite, par exemple, développer le photovoltaïque chez Coexia. De même, si certaines filiales vont poursuivre leur maillage dans le Nord-Pas-de-Calais, d'autres, comme le bâtiment, qui concentre 85 % de son chiffre d'affaires dans cette région, envisagent de s'étendre géographiquement vers Reims, Dijon ou la Normandie, par croissance externe là encore. Ramery compte également renforcer la transversalité de ses filiales. Il a, d'ores et déjà, créé pour ses clients industriels une offre globale baptisée « Indust-Ry », regroupant tous ses métiers. « *Nous sommes les seuls au nord de Paris à pouvoir proposer une offre aussi globale dans un même groupe* », affirme Philippe Beauchamps.

## Compromis ambitieux au sommet du G20

Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont obtenu les engagements qu'ils exigeaient sur la réforme du capitalisme financier. Barack Obama et Gordon Brown peuvent afficher 1.100 milliards de dollars de ressources supplémentaires à injecter indirectement dans l'économie mondiale.

DE NOTRE CORRESPONDANTE À LONDRES.

*C'est le jour où le monde s'est rassemblé pour combattre la récession, non pas avec des mots mais avec un plan pour la reprise et les réformes* » : le Premier ministre britannique, Gordon Brown, hôte de la rencontre historique, est arrivé en retard pour dévoiler l'accord trouvé à l'arraché par les chefs de gouvernement du G20 réunis à Londres. Mais si la bagarre a été visiblement rude, le résultat était bien là. Les leaders des pays représentant 85 % de la richesse mondiale ont réussi à dégager un compromis allant bien au-delà des attentes.

Jusqu'au dernier moment, la question des paradis fiscaux, avec en débat l'éventuelle publication d'une liste des centres non coopératifs, a menacé de faire dérailler le consensus mondial. Mais la perspective d'un échec n'était pas imaginable : le grand marchandage a bien eu lieu. Et la fameuse liste, exigée par l'Allemagne et la France, et à laquelle la Chine opposait de la résistance, a été publiée dans la foulée du G20 par le Forum global de l'OCDE.

### Satisfaction

Les Européens, en particulier Nicolas Sarkozy et Angela Merkel qui avaient fait front commun, pouvaient ainsi afficher leur satisfaction après avoir obtenu des réformes clefs en matière de régulation financière, de la supervision des « hedge funds » aux normes comptables. « *C'est au-delà de ce que nous pouvions imaginer* », a insisté Nicolas Sarkozy, trouvant même « *émouvant* » la façon dont tous ces pays, de la Chine à l'Afrique du Sud, en passant par les Etats-Unis, « *s'étaient mis d'accord sur des mesures aussi précises* ». De leur côté, Barack Obama et Gordon Brown ont arraché 1.100 milliards de dollars de ressources supplémentaires à injecter dans l'économie mondiale, via les institutions financières internationales qui peuvent venir au secours des pays en difficulté et le commerce.

Dans le détail, le FMI (Fonds monétaire international) voit ainsi ses moyens d'action triplés, avec 500 milliards de dollars de ressources supplémentaires. Une surprise, quand on attendait 250 milliards, sans compter 250 milliards de dollars de droits de tirage. De même, Gordon Brown avait avancé, ces derniers jours seulement, l'idée d'un fonds de 100 milliards de dollars pour le commerce, « *moteur de la croissance* ». Les leaders du G20 se sont en fait accordés pour financer une enveloppe de 250 milliards de dollars. Quand on ajoute les 5.000 milliards de dollars de stimulus cumulés promis à travers le monde par la Chine, les Etats-Unis et autres, l'Allemagne d'ici la fin de l'année prochaine, « *cela constitue le plus effort de relance macroéconomique jamais engagé par le monde* », a martelé Gordon Brown.

Le renforcement des institutions internationales aura, finalement, permis de trouver une issue par le haut à l'affrontement entre les tenants de la régulation contre ceux de la relance. Barack Obama et Gordon Brown avaient concédé à la veille du sommet qu'il n'était pas question d'exiger de chaque pays un effort budgétaire. Mais la croissance restait bien leur objectif principal. Angela Merkel et Nicolas Sarkozy avaient, de leur côté, assuré que si la France et l'Allemagne avaient fait leur part en matière de relance, ils étaient prêts à soutenir les pays qui n'étaient pas capables de financer leur propre stimulus national. La voie du compromis était ainsi tracée. Mais la négociation a été tendue.

Le communiqué final, en tout cas, laisse présager des mois de travail tous azimuts. « *Nous nous sommes mis d'accord sur une méthode, un calendrier, un responsable* », précise Nicolas Sarkozy. Les chefs de gouvernement se sont d'ores et déjà entendus pour se réunir à nouveau avant la fin de l'année pour mesurer l'avancée des différents chantiers, de la gouvernance du FMI et de la Banque mondiale à la refondation du système financier. Sur ce volet ambitieux, un point d'étape est prévu en novembre, lors du sommet en Ecosse des ministres des Finances du G20.

## Des promesses de réformes en cascade

Les leaders du G20 ont publié hier un long communiqué dans lequel ils détaillent les engagements pris pour sortir leurs économies de la crise, améliorer le système de régulation du système financier et renforcer les moyens du FMI et de la Banque mondiale. Décryptage.

- L'engagement politique

Les Vingt promettent de « *restaurer la confiance, réparer le système financier pour faire redémarrer le crédit, réformer les institutions financières internationales pour surmonter la crise et prévenir les suivantes, promouvoir le commerce mondial et l'investissement, rejeter le protectionnisme et construire une relance verte et soutenable* ».

- La relance de l'économie

Même si aucun plan de relance nouveau n'a été annoncé durant ce sommet, le G20 évalue à 5.000 milliards de dollars l'effort additionné de tous les pays pour lutter contre les effets de la récession. Le communiqué souligne que cette somme va permettre de sauver ou de créer « *des millions d'emplois* » et d'accroître la production mondiale « *jusqu'à 4 %* ». « *Nous nous engageons à faire le nécessaire sur le plan budgétaire pour restaurer la croissance* », indiquent-ils.

- La supervision financière et la régulation

Pour remédier aux dysfonctionnements du système financier, les Vingt prévoient :

- La création d'un Conseil de stabilité financière qui succédera au Forum de stabilité financière avec un mandat renforcé : ce Conseil collaborera avec le FMI pour « alerter » les pays sur les risques macroéconomiques et financiers qu'ils encourent et proposer les actions nécessaires pour y remédier.

- L'extension de la supervision à tous les marchés, produits et institutions financières présentant un risque systémique. Cela concerne en particulier et pour la première fois les « hedge funds ».

- De prendre les mesures nécessaires, une fois la croissance revenue, pour améliorer la qualité du capital dans le système bancaire. A l'avenir, les réglementations devront empêcher le recours excessif à l'endettement par effet de levier et imposeront des « matelas de sécurité ».

- D'agir contre les centres non coopératifs, y compris les paradis fiscaux. « *L'ère du secret bancaire est révolue* », souligne le texte. Des sanctions sont prévues pour « *protéger nos finances publiques et nos systèmes financiers* ».

- D'accélérer le travail d'assouplissement des normes comptables pour atténuer leur effet procyclique.

- D'obliger les agences de notation à être enregistrées et surveillées, en particulier pour éviter d'inacceptables conflits d'intérêts.

- Le renforcement des institutions financières multilatérales

Le G20 a décidé d'accroître de 1.100 milliards de dollars les moyens financiers qui pourront être accordés à l'économie à travers les institutions financières internationales et le financement du commerce. Les ressources du Fonds monétaire international seront triplées, portées à 750 milliards de dollars. En outre, le FMI va augmenter son capital de 250 milliards sous forme de DTS. Les Vingt ont aussi approuvé la vente d'une partie des réserves d'or.

Les banques de développement reçoivent, quant à elles, un coup de pouce de 100 milliards de dollars.

Par ailleurs, le G20 donne au FMI mandat pour surveiller les économies. « *Nous soutenons, maintenant et dans le futur, le principe d'une surveillance indépendante du FMI sur nos économies et nos secteurs financiers, sur l'impact de nos politiques sur les autres Etats et sur les risques menaçant l'économie.* »

- La réforme des institutions

Déterminés à redonner de la légitimité aux institutions financières, les membres du G20 s'engagent à « *réformer leur mandat, leur champ d'action et leur gouvernance pour refléter les changements dans l'économie mondiale* ». La réforme des droits de vote au FMI devra notamment être achevée d'ici à janvier 2011. Autre petite phrase lourde de sens, le G20 reconnaît que les dirigeants de ces institutions « *devraient être nommés et sélectionnés via un mécanisme transparent et basé sur le mérite* ». Ce qui pourrait signifier, concrètement, la fin des petits arrangements : jusqu'à présent, la direction du FMI revenait toujours à un Européen, tandis que la Banque mondiale était dirigée par un Américain.

- Résister aux sirènes

du protectionnisme

« *Nous ne répéterons pas les erreurs du passé* », promet le communiqué en référence au protectionnisme des années 1930. Dans ce but, les pays s'engagent à ne pas mettre en place de barrières, y compris sur les flux financiers, et mandatent l'OMC pour qu'elle vérifie scrupuleusement que cet engagement est respecté. Par ailleurs, 250 milliards de dollars seront mis à disposition d'agences de soutien à l'export ou d'agences d'investissement afin d'aider à la reprise du commerce international. Sans que l'on sache qui fournira précisément ces ressources. Enfin, le G20 réaffirme la volonté de parvenir à un accord commercial multilatéral dans le cadre du cycle de Doha.

- Privilégier une relance

« *équitable* »...

Pour éviter que la crise soit dévastatrice pour les peuples du monde, le G20 réaffirme son engagement à respecter les « *objectifs du millénaire* » (doublement de l'aide aux pays pauvres). Il permet aussi au FMI de vendre une partie de ses ressources en or (6 milliards de dollars) afin de soutenir les pays les plus pauvres. Il s'engage enfin à soutenir des politiques privilégiant l'emploi et investissant dans la formation et l'éducation.

... et verte

Sans donner d'engagement chiffré, les leaders du G20 promettent de construire « *une reprise soutenable et verte* ». Notamment en investissant dans les technologies propres, innovantes et efficaces sur le plan énergétique.

Enfin, les membres du G20 s'engagent à travailler « *avec urgence et détermination pour traduire ces mots en action* ». Et à se retrouver « *avant la fin de l'année* » à New York en septembre.

Le monde 3 avril 2009

### **Sommets du G20 et de l'OTAN : la méthode Obama**

A la veille de leur première rencontre formelle, vendredi 3 avril à Strasbourg, pour un sommet de l'OTAN qui sera dominé par l'Afghanistan, Barack Obama et Nicolas Sarkozy ont travaillé de concert pendant le sommet du G20 sur un dossier qui tient à cœur au président français : les paradis fiscaux.

La réunion du G20 achoppait sur la question de la liste des pays non coopératifs, a raconté M. Sarkozy. La discussion était « *très franche* » et le président chinois très hostile au projet. Barack Obama a pris les deux hommes à part. Et c'est ainsi que le président américain a forgé un compromis entre la France et la Chine.

Le geste de M. Obama a été confirmé par la partie américaine. « *Le président a travaillé sur les paradis fiscaux quand il était sénateur* », a expliqué son conseiller économique Mike Froman. Ce n'est d'ailleurs pas le seul exemple où M. Obama a joué le rôle de « *facilitateur* ». « *Il a essayé d'aider, à la fin, pour réconcilier les différences. Il y avait beaucoup d'acteurs en jeu* », a-t-il ajouté.

Le président n'a lui-même pas voulu citer d'exemples – *"c'est un document collectif"* – mais il a expliqué son approche : *"Chaque pays a ses propres manies, ses propres problèmes. Il arrive qu'un dirigeant décide que quelque chose n'est absolument pas négociable. Ce que nous avons essayé de faire a été de trouver un moyen de satisfaire ces demandes d'une manière qui ne diminue pas l'efficacité du texte"*, a-t-il dit.

### **"FORGER UN CONSENSUS AU LIEU DE DICTER NOS CONDITIONS"**

L'épisode résume bien la manière dont Barack Obama a abordé son premier forum international: en deuxième ligne, presque en retrait, s'efforçant de ne pas concentrer l'attention sur la position américaine, bien qu'il soit l'objet de tous les regards. D'abord parce que les Etats-Unis sont les auteurs de crise. Les membres du G20 ont eu la délicatesse de ne pas le lui faire trop remarquer, a-t-il dit, même s'il a entendu ici ou là une remarque sur *"Wall Street"*, ou sur *"telle ou telle banque"*.

Ensuite, parce que le message, après George Bush, ne peut être que celui de l'écoute. M. Obama ne perd jamais une occasion de répéter que, pour lui, les Etats-Unis sont à leur meilleur quand ils manifestent *"certains éléments d'humilité"*, qu'ils reconnaissent que le monde est *"compliqué"* et qu'ils prennent conscience qu'ils n'ont *"pas toujours la meilleure réponse"*. *"Je me suis engagé à respecter différents points de vue et à forger un consensus au lieu de dicter nos conditions. C'est comme cela que nous avons avancé ces derniers jours"*, a-t-il dit.

M. Obama ne tient pas non plus, trois mois à peine après son investiture, à prendre le risque d'essayer un refus de ses partenaires, alors que la promesse d'un rétablissement de l'image des Etats-Unis dans le monde n'a pas été pour rien dans son élection. Cette prudence vaut aussi pour le sommet de l'OTAN, pour lequel on chercherait en vain une demande d'aide en bonne et due forme aux alliés. Au G20, s'il avait souhaité que ses partenaires adoptent des plans de relance beaucoup plus ambitieux, il a rapidement esquivé ce que la presse commençait à présenter comme un sujet d'affrontement. *"Il ne s'est pas focalisé sur la relance. Et il s'est engagé autant que nous pour une meilleure réglementation"*, a confirmé Nicolas Sarkozy.

### **"NOUS AVONS POSÉ LES BONNES FONDATIONS"**

Barack Obama s'est déclaré satisfait du document final. Il a souligné la gageure que représentait une réunion de ce type, à plus de 20 dirigeants du monde, alors que les accords de Bretton Woods, à la base du système financier international au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, avaient été négociés entre Churchill et Roosevelt *"autour d'un verre de brandy"*. Mais il a aussi signalé qu'il n'oubliait pas que le problème des actifs toxiques des banques n'est pas réglé, et que la manière dont les pays vont exécuter leurs plans de relance est d'une importance *"vitale"*. *"Mais nous avons posé les bonnes fondations"* pour que le G20 se remette à l'ouvrage si le crédit ne se débloque pas ou si la *"panique"* s'empare des marchés.

Dans sa conférence de presse, M.Obama a pris acte, presque symboliquement, des nouveaux rapports de force internationaux, en invitant plusieurs journalistes *"étrangers"* à poser des questions. Habituellement, ce privilège est réservé aux correspondants de la presse américaine. La salle – 800 places – était comble. A la fin, plus de la moitié des journalistes a applaudi.

Un jeune journaliste de Pékin a posé une question dans un anglais parfait: *"Bien que vous ayez parlé de solutions globales, vous avez montré, en appelant principalement des journalistes américains ou anglais, que toute politique est locale. Comment pouvez-vous garantir que la politique locale ne va pas prendre le pas sur vos bonnes intentions économiques ?"* "Excellente question", a répondu le président américain, dont l'engagement contre le protectionnisme ne risque pas d'être applaudi par l'ensemble du congrès.

M. Obama est conscient que sa politique profil bas risque d'être critiquée, à domicile, pour ses concessions, alors qu'à l'étranger, certains pays seront tentés d'en obtenir davantage. Les concessions ne seront pas éternelles. *"Il va y avoir des négociations difficiles et parfois nous devons les quitter si nous ne parvenons pas à un accord. Il va y avoir de vrais dangers qui ne pourront pas être réduits par la discussion, a-t-il souligné. Mais au moins nous aurons commencé avec la notion que nous sommes prêts à écouter et à travailler en coopération avec les pays du monde."*

Liaisons sociales 3 avril 2009

### **SUD, minisyndicat mais mégapagaille**

Proches des salariés, radicaux, les SUD rompent avec les pratiques instituées du dialogue social et déstabilisent directions et syndicats. Ils pourraient gagner en audience.

Rendez-vous chez les **SUD** ! Au lendemain du 19 mars, qui a vu près de 3 millions de personnes battre le pavé, les huit confédérations organisatrices ont fait le bilan... au QG de **Solidaires**, l'**union fédérant les syndicats SUD**. La formation la plus petite, avec 90 000 militants revendiqués, et la plus contestataire, qui prétend occuper l'espace laissé à gauche par une CGT réformiste. « His-to-ri-que », martelait un militant SUD (Solidaires, Unitaires, Démocratiques) qui buvait du petit-lait en imaginant les confédérations du « club des cinq » sonner à la porte, notamment la CFDT, qui s'y était toujours refusée. De quoi mesurer le chemin parcouru depuis la création de **SUD PTT**, en 1988, par des dissidents cédétistes... Et s'autodélivrer un certificat de bonne **représentativité**.

« Voilà Solidaires reconnu comme une **union syndicale** à part entière au niveau national, estime sa déléguée générale, Annick Coupé. Les confédérations ne pouvaient faire autrement : en entreprise ou à l'échelon départemental, les SUD sont intégrés sans difficulté aux **intersyndicales**. »

Mais comment le minuscule Solidaires a-t-il réussi ce tour de force ? Avec une audience, même en hausse, de 3,8 % aux **élections prud'homales**, son poids reste marginal. Et sa progression, modeste depuis les euphoriques années d'essaimage qui ont suivi le conflit de 1995. Certes, il a consolidé sa position dans les entreprises publiques (La Poste, SNCF), même lorsqu'elles changent de statut (France Télécom). Certes, depuis 2006, il a gagné, à force de procédures, sa représentativité dans la fonction publique d'État. Mais le secteur privé reste à défricher. Merci, donc, à la crise ! L'époque, qui vilipende banquiers et course aux superprofits, remet en piste les militants antilibéraux. Des militants passés maîtres dans l'art d'agrèger les protestations et de déstabiliser syndicats et employeurs.

## Un fantôme du passé

Les **confédérations représentatives** ne les voient pas arriver d'un bon œil. « SUD est en quelque sorte le fantôme qui les hante. La preuve vivante de ce qu'elles ont été autrefois, de ce que certaines demeurent dans des secteurs spécifiques. Comme la Fédération des ports à la CGT », note Dominique Andolfatto, maître de conférences en sciences politiques à l'université de Nancy. La présence SUDiste révèle l'institutionnalisation des pratiques.

Usine nouvelle 3 avril 2009

## Temps partiel et épargne salariale, responsables des écarts salariaux en France

Le centre d'études et de prospective du groupe Alpha vient de publier une étude sur les écarts de salaires et de rémunérations. Elle montre le rôle du temps partiel dans le creusement des inégalités. L'importance croissante de l'épargne salariale contribue aussi au renforcement des écarts. Antoine Rémond répond à nos questions.

**Depuis que le président de la République a évoqué une répartition en trois parts des profits, une polémique est née sur l'augmentation ou non de la part des salaires dans la valeur ajoutée. A quelles conclusions arrivez-vous ?**

Il n'y a pas de consensus sur la mesure de la part salariale, les débats sont donc quasi mécaniques. Pour notre étude, j'ai pris le parti d'une mesure assez simple, parce qu'elle autorise les comparaisons internationales. Avec cet indicateur - la part des salaires au coût des facteurs dans les sociétés non financières qui reflète les conditions de plus de la moitié des salariés - la conclusion est nette : depuis le début des années 90, la part des salaires est stable, à un niveau cependant plus faible que celui qui prévalait dans les années 70. Tout dépend après de l'indicateur retenu. La référence temporelle de la comparaison n'est pas neutre non plus.

**Le cœur de votre étude concerne les écarts de revenus. Ont-ils ou non augmenté en France ?**

Si on s'intéresse aux rémunérations et plus particulièrement au rapport entre les 10 % les mieux payés et les 10 % les moins bien payés, l'écart a plutôt baissé en France depuis le début des années 1970. Dans les autres pays, la tendance est inverse. A cela, une première explication réside dans le fait que la France des années 70 connaissait, par rapport à d'autres pays redistributifs (Allemagne, Pays d'Europe du Nord), des écarts plus importants qui se sont résorbés. Depuis une dizaine d'années, le resserrement s'explique aussi par le relèvement du Smic, notamment avec le passage aux 35 heures et la convergence des Smic. Chaque fois que le salaire minimum augmente, il y a un effet à la hausse sur les salaires qui lui sont supérieurs. Une étude de la Dares a montré que 35 % des salariés sont concernés par les hausses du Smic, alors qu'ils sont beaucoup moins nombreux à être payés à ce niveau. La réduction des écarts en France mesurée par les indicateurs provient donc en grande partie de la hausse des salaires les plus faibles. En outre, si on compare les 10 % les plus riches au salaire médian, les écarts ne se réduisent plus. Cela confirme une hausse concentrée sur les salaires les plus bas.

**Votre étude montre l'influence du travail à temps partiel. Quelle est son influence précise ?**

Tout ce que je vous ai dit ici repose sur des calculs réalisés sur les salariés à temps complet. Or, le temps partiel s'est beaucoup développé ces dernières années et renforce les inégalités considérablement.

L'écart entre les salaires annuels des « plus riches » et des « plus pauvres » est davantage dû aux différences de durée annuelle de travail qu'à la différence de taux de salaire horaire. Augmenter la durée du travail des personnes à temps partiel contribuerait donc à réduire les inégalités au moins autant qu'augmenter les salaires.

### **Quel effet peut avoir le développement de l'épargne salariale sur les inégalités ?**

Elle joue un rôle, même si elle ne représente que 7,5 % des salaires versés. Néanmoins cette part s'accroît. La répartition de l'épargne salariale est beaucoup plus inégalitaire que la distribution des salaires. Ensuite, elle nourrit les inégalités, puisque tout le monde n'affecte pas de la même façon l'épargne salariale. Ainsi, l'intéressement peut être placé dans un plan d'épargne d'entreprise, avec un abondement de l'entreprise. Les salariés les moins bien payés effectuent moins de versements sur les PEE que les autres. Certains peuvent épargner, d'autres utilisent l'épargne salariale pour compléter leur salaire mensuel.

### **Le déblocage de la participation pour donner du pouvoir d'achat aura-t-elle le même effet ?**

Débloquer la participation pour donner du pouvoir d'achat augmentera les inégalités. Les plus favorisés continueront de placer leur participation sur un PEE et bénéficieront désormais d'un abondement. Les plus modestes la débloquent pour faire face aux dépenses quotidiennes. De même, pour le partage en trois du profit, qui, in fine, renforce l'épargne salariale et donc les écarts de rémunérations. Mais comme l'épargne salariale n'est pas dans les statistiques sur la répartition, ça ne se verra pas.

Notons toutefois que la mission confiée s'intéresse au partage du profit et aux écarts de rémunérations...

Le figaro 3 avril 2009

### **Nouveau mois difficile pour l'emploi aux Etats-Unis**

- **663.000 postes ont été détruits en mars aux Etats-Unis. Depuis le début de la récession, l'Economie du pays a perdu plus de 5 millions d'emplois.**

L'hémorragie continue aux Etats-Unis. 663000 postes ont été détruits en mars aux Etats-Unis, un chiffre supérieur à la perte de 658000 postes prévue par les analystes. Le taux de chômage est ainsi à son plus haut depuis 25 ans, à 8,5%, selon les données corrigés des variations saisonnières, un chiffre conforme aux attentes du marché. Il y a un mois, il s'élevait à 8.1%. Au final, on compte 13.2 millions de chômeurs aux Etats-Unis.

Les chiffres des destructions du mois de janvier ont par ailleurs été revus à la hausse, avec près de 741000 postes perdus, ce qui en fait le pire mois depuis 1949. En février, 651000 postes avaient été détruits. Dans les derniers six mois, 3.7 millions d'emplois ont été perdus, ou 2.7% de la population active, phénomène qui n'a été observé qu'une seule fois lors des 50 dernières années. On notera en outre que depuis janvier 2008, ce sont 5.13 millions d'emplois qui se sont volatilisés.

Du côté des secteurs touchés, on notera que les services ont perdu 358.000 postes sur le mois, tandis que l'industrie manufacturière a elle été touchée à hauteur de 305.000 destructions. Le secteur des services financiers, avec une perte de 43.000 emplois a été particulièrement touché, tout comme les services aux professionnels (-133.000) et le commerce (-48.000).

Une situation toujours aussi critique

Les chiffres de l'emploi parus un peu plus tôt dans la semaine laissaient présager un mauvais chiffre. Le département du Travail avait déjà fait état jeudi de chiffres hebdomadaires exécrables, avec 669000 nouveaux chômeurs inscrits au cours de la semaine close le 28 mars, un niveau jamais atteint depuis le début du mois d'octobre 1982. Le marché attendait un chiffre beaucoup plus faible, à 650000.

L'étude du cabinet de conseil en ressources humaines ADP avait en outre dévoilé mercredi une destruction de 742000 emplois en mars dans le secteur privé. Une donnée déjà bien supérieure au consensus de marché qui tablait sur une perte de 663000 postes.

Basta.fr 3 avril 2009

### **G20 : des avancées pour les syndicats, mais au prix de 50 millions de chômeurs de plus dans le monde**

Les syndicats du monde entier, dont des délégués étaient présents à Londres, ont accueilli plutôt favorablement les quelques mesures annoncées par le G20. Mais ils regrettent une prise de conscience qui se produit dix ans trop tard, qui se fait au prix de 50 millions de chômeurs de plus dans le monde et d'une récession loin d'être endiguée. Reste à surveiller si les discours des chefs d'Etat se traduiront bien en actes, et comment.

*« La situation a maintenant empiré, et ce de manière dramatique. Des chutes vertigineuses du PIB ont été enregistrées au dernier trimestre de 2008. En taux annuel, le PIB s'est contracté de 6 % dans les économies du G7, l'Union européenne et l'ensemble des pays de l'OCDE. Ces chiffres sont les plus catastrophiques jamais enregistrés par l'OCDE. (...) Dorénavant il semble probable que le « scénario catastrophe » de l'OIT prévoyant une augmentation de 50 millions de chômeurs dans le monde en 2009 s'avérera bien optimiste. »* Cette analyse n'est pas formulée par un obscur économiste catastrophiste. C'est le constat que dressent ensemble les plus grands syndicats des pays industrialisés et des économies « émergentes » de la CGT française à l'AFL-CIO nord-américaine, de la CUT brésilienne aux puissants syndicats sud-coréens. Soit près de 170 millions de salariés syndiqués dans le monde. Ce constat tranche avec le climat de rayonnante satisfaction affichée par les participants au G20.

Cette « déclaration de Londres » émane de la Confédération syndicale internationale (CSI), de la Commission syndicale consultative auprès de l'OCDE (Tuac) et de Global Unions qui regroupe au niveau international des syndicats par métiers (Bâtiment, métallurgie, alimentation, hôtellerie, services publics...). Elle a été élaborée par les « économistes en chef » des syndicats européens auxquels se sont associés – G20 oblige - la CUT brésilienne (Centrale unique des travailleurs), la Cosatu Sud-africaine (Congrès des syndicats sud-africains) et des syndicats indiens.

### **1,4 milliards de pauvres en 2010 ?**

Cette participation des syndicats « du Sud » a donné une dimension internationale inattendue au texte. S'il s'inquiète des lourdes conséquences sociales dans les pays du Nord, les autres continents ne sont pas oubliés : *« Plus de 200 millions de travailleurs pourraient tomber dans la plus grande misère, et ce principalement dans les pays en développement et émergents, où les systèmes de protection sociale n'existent pas. »*

*Le nombre de travailleurs pauvres – gagnant moins de 2 \$ US par jour pour chaque membre d'un même ménage – pourrait ainsi s'élever à 1,4 milliard», insistent les grandes confédérations. « Les Objectifs de développement du millénaire, qui définissent des minima à atteindre pour s'attaquer aux racines de la pauvreté au niveau mondial, sont menacés par la crise économique. Dix ans de progrès en matière de réduction de la pauvreté ont été balayés en quelques mois. »*

Face à ce déprimant été des lieux, la déclaration de Londres détaille cinq grandes propositions : un « plan de relance coordonné au niveau international », une réglementation sous contrôle public du système financier, la réforme des institutions internationales, la transition vers une économie plus respectueuse de l'environnement et l'extension des conventions collectives pour éviter la baisse des salaires. Sur le premier point, un plan de relance à hauteur de 2% du PIB mondial, les syndicats semblent avoir été en partie entendus par les vingt chefs d'Etat. 1.000 milliards de dollars vont être débloqués, dont la moitié gérée par le FMI. Reste à savoir ce à quoi cette manne servira. « *L'heure est à l'investissement dans les personnes – dans leur éducation et leur santé, dans les soins aux plus jeunes et aux plus âgés* », demandent les syndicats. Pour eux, ce super plan de relance doit financer des investissements publics - « *l'éducation et la formation pour soutenir le transfert des salariés vers les secteurs en manque de main d'œuvre* » - et la protection sociale des plus vulnérables. La CSI et la TUAC estiment les besoins supplémentaires dans le secteur de la santé à 4,2 millions d'emplois dans le monde, et à 18 millions de nouveaux enseignants pour atteindre les objectifs fixés par l'Onu en matière d'éducatons. Et pas question d'imposer des contraintes, du type plan d'ajustement structurel et privatisation des services publics, aux pays en développement qui bénéficieront de ces investissements.

### **Carte blanche au FMI ?**

*« Nous redoutons une carte blanche au FMI « ancienne version ». En Hongrie ou en Ukraine c'est en grande partie le FMI « ancienne version » qui est intervenu avec coupe sur les salaires et la protection sociale à la clé », explique Pierre Habbard, conseiller de la TUAC. La réunion entre les syndicats et Dominique Strauss-Kahn, directeur du FMI, a levé le malaise. Celui-ci leur a assuré qu'à part un minimum de discipline budgétaire, aucune condition ne sera imposée aux Pays du Sud exténués par trois décennies de néo-libéralisme. Reste à voir la mise en œuvre concrète du plan. « Dans l'absolu, c'est très positif, mais c'est au prix de 50 millions de chômeurs dans le monde qu'on obtient un nouveau ton dans les communiqués. Des mesures que syndicats et ONG attendaient depuis dix ans. Il faut une récession pour qu'enfin certains gouvernements se bougent », commente Pierre Habbard. « Nous aurions aimé une accélération du processus de réformes du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), ce qui n'est pas le cas. »*

Evolution notable, le document syndical insiste également sur un indispensable volet « économie verte », « *pour faciliter le passage de l'économie mondiale à une croissance à faible émission de carbone* ». Côté G20, cette préoccupation est quasiment absente et renvoyée au Sommet de Copenhague sur le climat à la fin de l'année.

Sur l'autre point important, la réglementation financière, l'accueil est aussi positif mais plus mesuré. Les syndicats demandent la nationalisation des banques insolubles, que « la finance de l'ombre » - les fonds privés spéculatifs (« hedge funds ») – soit étouffée, la suppression des paradis fiscaux et une taxation internationale des transactions financières.

« Il faut admettre qu'il y a des améliorations », constate diplomatiquement Pierre Habbard. « Le G20 tient un nouveau langage sur les paradis fiscaux et une reconnaissance que les fonds spéculatifs ne respectent pas les règles. On commence à passer de la dénonciation de pratiques bancaires opaques qui pillent les ressources financières des Etats à des démarches de sanctions ». La liste des paradis fiscaux dressée par le G20 fait cependant sourire le conseiller de la Tuac : « Certains paradis fiscaux internes comme l'Etat du Delaware aux Etats-Unis ou La City de Londres n'apparaissent pas. On ne fera pas croire que c'est le Costa Rica ou le Guatemala (qui figurent sur la liste noire et grise) qui menace le système financier international. C'est assez comique. »

### Opération cosmétique ?

Autre interrogation : ce qu'il adviendra du Forum de stabilité financière (FSF), censée promouvoir la stabilité financière internationale, qui a fait la preuve de sa totale inefficacité et incompétence. Pour Pierre Habbard, le FSF est une « blague », un « système complètement fermé » : « Ses membres n'ont aucune notion du monde réel et du dialogue autre qu'entre banquiers. » Son remplacement par un Conseil sur la stabilité financière plus institutionnel est donc une « bonne nouvelle » pour les organisations syndicales. Est-ce un premier pas vers une Organisation mondiale de la finance, liée à l'Onu et ouverte à d'autres acteurs que les financiers, comme le souhaitent l'Allemagne et la France ? Les puissants lobbys bancaires n'en voudront sans doute pas.

Les réactions des confédérations représentant les syndicats du monde entier est finalement beaucoup plus nuancé que celles des ONG de solidarité internationale. « Le G 20 n'apporte aucune proposition pour créer de nouveaux instruments au service d'une autre mondialisation écologique et solidaire, tels que les taxes globales écologiques et sur les transactions financières. Le G 20 est muet sur la reconnaissance et la promotion de biens publics mondiaux tels que la santé, l'eau, l'éducation et le savoir, indispensables pour reconstruire la mondialisation sur de nouvelles bases » commentent de leur côté les associations françaises, dont plusieurs syndicats, signataires de l'appel « Nous ne paierons pas leur crise » (Attac, Amis de la terre, Confédération paysanne, Crid, FSU, Sud...). « L'opération cosmétique londonienne tente au contraire de redonner un peu de lustre à un système fondamentalement injuste et durablement discrédité », assène leur communiqué commun. Une différence de démarche plus que d'analyse. Reste à voir comment réagiront salariés, chômeurs et citoyens face à la dégradation du climat social. En France, rendez-vous le 1er mai.

Le moniteur 3 avril 2009

### Canal Seine-Nord Europe : les candidats vont aiguïser leurs offres



Les groupes français Vinci et espagnol Abertis, via Sanef, avaient déjà fait savoir qu'ils seraient candidats (et concurrents) pour ce projet. Les autres majors, Bouygues (peut-être avec Sanef) et Eiffage, devraient aussi participer à la lutte.

C'est fait. Jean-Louis Borloo, ministre du développement durable et Dominique Bussereau, secrétaire d'état chargé des transports, ont lancé vendredi 3 avril l'avis d'appel public à concurrence pour le canal à grand gabarit Seine-Nord Europe, entre Compiègne et Aubencheul-au-Bac, près de Cambrai. «Enfin !» serait-on tenté de dire tant cet avis semblait devoir à jamais être «imminent».

Car le canal Seine-Nord Europe, devenu emblématique du Grenelle de l'environnement, a sa déclaration d'utilité publique depuis le 12 septembre 2008. «Ce lancement ouvre la procédure de sélection du partenaire privé qui réalisera le canal dans le cadre d'un partenariat public privé», indique le ministère. Côté calendrier, la remise des copies est fixée au 15 juin prochain, la signature du contrat de partenariat interviendra en 2011, permettant ainsi le démarrage des travaux. Quant à la mise en service, elle est prévue pour 2015.

Les groupes français Vinci et espagnol Abertis, via Sanef, avaient déjà fait savoir qu'ils seraient candidats (et concurrents) pour ce projet. Les autres majors, Bouygues (peut-être avec Sanef) et Eiffage, devraient aussi participer à la lutte.

Le partenaire privé devra apporter environ 2,1 milliards d'euros, soit la moitié du coût global des 106 km du canal. L'Union européenne apporte 330 millions d'euros, l'Etat, 900 millions et les collectivités territoriales, 900 millions également. Un protocole d'intention avait été signé le 11 mars dernier avec les présidents des conseils régionaux de Picardie, du Nord-Pas-de-Calais et d'Ile-de-France. Les départements s'étaient montrés moins enthousiastes, puisque quatre présidents socialistes de conseils généraux concernés par le tracé refusaient de payer plus que prévu initialement. Prudent au regard de la complexité du projet, le maître d'ouvrage Voies Navigables de France prévoit 24 à 30 mois de dialogue compétitif pour optimiser le projet. En parallèle seront lancés les appels d'offres pour l'aménagement et l'exploitation des quatre plates-formes multimodales, situées le long de l'ouvrage, et qui avaient été exclues du champ du contrat de partenariat. A la satisfaction des entreprises de BTP locales. Selon VNF, l'ensemble du projet générera entre 10.000 et 11.000 emplois pendant la période des travaux, dont 4500 emplois directement sur le chantier en 2011.

## FOCUS

### Le canal Seine-Nord Europe en chiffres

Le canal Seine-Nord Europe est le maillon central de la liaison européenne «Seine-Escaut», réalisée en partenariat avec les régions belges de Flandre et de Wallonie, et retenue au titre des projets prioritaires des réseaux transeuropéens de transport (RTE-T). Il reliera l'Oise (non loin de Compiègne) au canal Dunkerque-Escaut (à hauteur de Cambrai).

*Les caractéristiques du projet :*

- Longueur : 106 km
- Largeur du canal en surface : 54 m

- Hauteur d'eau : 4,5 m
- Hauteur libre sous les ponts : 7 m
- 7 écluses de 6 à 30 mètres de hauteur de chute (longueur : 190 m, largeur : 12,5 m)
- 3 ponts-canaux (dont un de 1,3 km de longueur au dessus de la Somme à Péronne)
- Mouvement de terre : 55 millions de m<sup>3</sup>
- Volume de remblais : 25 millions de m<sup>3</sup>
- Volume de matériaux à mettre en dépôt : 30 millions de m<sup>3</sup>
- Volume de béton pour les écluses : 1 million de m<sup>3</sup>

Les échos 3 avril 2009

### **Les heures supplémentaires continuent d'augmenter, malgré la crise**

Après avoir augmenté de 36,3% sur un an au troisième trimestre, le nombre d'heures supplémentaires a progressé de 12,4% sur les trois derniers mois de l'année 2008.

Certes, on note un ralentissement conséquent, mais en cette période de crise, la hausse des heures supplémentaires fin 2008 a de quoi étonner. Le nombre d'heures supplémentaires déclarées par les entreprises de dix salariés et plus observée depuis l'entrée en vigueur des exonérations a augmenté de 12,4% sur un an au quatrième trimestre, selon les données publiées par le ministère de l'Emploi. Au troisième trimestre 2008, la progression avait été nettement plus forte (+36,3% sur un an), souligne le service des études et statistiques des ministères de l'Emploi et du Travail (Dares).

Ce ralentissement *"s'explique en partie par un moindre impact, à compter du quatrième trimestre 2008"*, d'un phénomène observé depuis la fin 2007 : les entreprises s'étaient mises à recenser *"avec plus de précision"* les heures supplémentaires à partir du moment où celles-ci se sont accompagnées d'allègements de cotisations sociales, selon la Dares.

Depuis octobre 2007, les heures supplémentaires donnent droit à des allègements d'impôts pour les salariés et de cotisations sociales pour les entreprises et les salariés, une mesure phare de la présidence Sarkozy, illustrant son slogan "Travailler plus pour gagner plus". Dans les mois qui ont suivi l'entrée en vigueur de ces mesures, les entreprises ont mieux déclaré les heures supplémentaires, ce qui avait gonflé artificiellement la hausse. Plus d'un an après, cette *"modification des comportements déclaratifs"* joue moins sur les chiffres.

Au quatrième trimestre 2008, le nombre d'heures supplémentaires déclarées par salarié à temps complet dans les entreprises de dix salariés ou plus s'est élevé à 9,9 heures, contre 8,8 heures un an auparavant.

Six secteurs expliquent à eux seuls 77% de la progression des heures supplémentaires entre le quatrième trimestre 2007 et le quatrième trimestre 2008 : construction, commerce, hébergement-restauration, activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, autres activités industrielles.

D'un trimestre à l'autre, le nombre d'heures supplémentaires a plus augmenté au quatrième trimestre (+6,8%) qu'au troisième trimestre (+1,2%), selon ces données non corrigées des variations saisonnières ni des jours ouvrables. Les heures supplémentaires ont *"une forte composante saisonnière"*, ce qui *"rend délicate l'interprétation de la variation trimestrielle des données brutes"*, précise la direction des études et statistiques (Dares). *"Sur les années récentes, le nombre moyen d'heures supplémentaires par salarié à temps complet déclarées par les entreprises était généralement plus élevé au quatrième trimestre par rapport aux trois autres trimestres"*, observe-t-elle.

Le mensuel Alternatives Economiques a lancé mi-mars une pétition, avec le soutien de l'hebdomadaire Marianne, contre les exonérations destinées depuis 2007 à encourager les heures supplémentaires, estimant qu'elles se font *"au détriment de l'emploi"*. Les exonérations de cotisations sociales sur les heures supplémentaires ont coûté près de 2,8 milliards d'euros pour 725 millions d'heures supplémentaires en 2008, première année pleine du dispositif.

Guadeloupe: vers une extension limitée de l'accord salarial, menaces de grèves

Le gouvernement s'apprête à annoncer une extension limitée de l'accord salarial conclu en Guadeloupe, en retirant la clause mettant à la charge des employeurs dans trois ans les 200 euros de hausse concédés pour terminer la grève générale, selon des sources concordantes.

L'entourage du ministère du Travail Brice Hortefeux a seulement indiqué à l'AFP qu'"il y aurait une décision du gouvernement dans les prochains jours".

Mais selon des sources patronale et syndicales, le directeur général du Travail Jean-Denis Combrexelle a confirmé, lors d'une réunion vendredi à Paris, que le gouvernement entendait étendre l'accord avec des réserves et exclusions.

"C'est reparti pour beaucoup de grèves en Guadeloupe", a réagi Elie Domota, le leader du collectif LKP, à l'origine des 44 jours de grève en Guadeloupe.

Pour Marie-Pierre Iturrioz et Marie-Alice Medeuf-Andrieu, qui représentaient respectivement la CGT et FO à la réunion, il ne fait aucun doute que "l'accord va être étendu, mais avec des exclusions et des réserves".

"Nous avons eu confirmation sur le fait qu'il y ait non-extension des points qui nous préoccupaient. C'est essentiel pour nous et vaut indirectement engagement du ministre", a aussi noté Jean-François Veysset (CGPME, patronat).

L'accord en voie d'être étendu devrait être privé de son préambule parlant d'"économie de plantation" et de son article 5, imputant aux employeurs les 200 euros d'augmentation de salaire "au terme du délai des aides de l'Etat (36 mois) et des collectivités locales (12 mois)".

"Il reste quand même les dispositions qui s'appliquent immédiatement, mais pas celles qui préjugent des futures négociations de branche ou d'entreprise, ni de ce que sera le dispositif d'aide dans trois ans", selon Mme Iturrioz.

"L'accord est vidé de sa substance", a regretté Mme Medeuf-Andrieu.

La réunion s'inscrivait dans le cadre de la consultation obligatoire par le gouvernement de la Commission nationale de la négociation collective (CNNC), où siègent patronat et syndicats. Elle a duré environ une heure.

Lors d'une première réunion le 20 mars, les services de M. Hortefeux avaient déjà émis de sérieuses réserves quant à une extension intégrale de l'accord, par ailleurs rejeté par une coalition patronale du **Medef** et de la FNSEA.

Cette double opposition a obligé à tenir une deuxième réunion.

L'accord octroie une augmentation de 200 euros par mois aux salariés gagnant entre 1 et 1,4 SMIC, en combinant une hausse salariale immédiate de 50 euros et un coup de pouce de l'Etat (100 euros) et des collectivités locales (50 euros).

Ces 150 euros reviendraient intégralement à la charge des entreprises d'ici trois ans, si l'accord était intégralement étendu, comme le demande le LKP.

Le collectif, formé d'une quarantaine de syndicats, partis politiques et associations, y voit un légitime rattrapage pour le secteur privé par rapport à la prime de vie chère versée aux fonctionnaires travaillant dans l'île.

Pour l'instant, sa portée est limitée aux organisations patronales signataires (minoritaires) et aux entreprises acceptant de le signer.

Dimanche, la présidente du **Medef Laurence Parisot** avait encore tempêté contre le texte, lui reprochant notamment de "laisser entendre que l'économie guadeloupéenne est encore une économie d'esclavage".